

SAINT POURCI' MAG



N°8
JUILLET
AOÛT
2023



LOGEMENTS,
ON S'ENFRICHE PAS

EDITO

Emmanuel Ferrand

Maire de Saint-Pourçain-sur-Sioule
et conseiller régional délégué
aux fonds européens agricoles



Cet été, nous sommes à la moitié du mandat municipal 2020 – 2026. Celui-ci a commencé dans le contexte très particulier de la crise sanitaire et des périodes de confinement, ne facilitant pas le lancement des projets. Malgré cela, vos élus sont restés mobilisés et ont réalisé en trois ans 90% du programme proposé en 2020, dictés par de l'ambition et du bon sens. Nous n'avons pas l'intention de nous arrêter en si bon chemin.

Comme chaque année, notre commune connaîtra un été riche en activités et divertissements. Entre rendez-vous immuables et nouveautés, locaux et touristes apprécieront la convivialité et trouveront forcément un motif pour flâner sur les bords de Sioule. Le nombre d'événements significatifs est un marqueur du dynamisme de nos associations que nous soutenons, conscients de leur importance sur notre territoire.

Les beaux jours ne feront pas de l'ombre aux nombreux projets toujours en cours qui avancent. Ce numéro vous présente d'ailleurs l'un des projets d'ampleur sur notre commune, la reconversion de la friche SNCF en éco-aménagement que nous vous présentons dans le détail. Ce projet répond ainsi à notre volonté de loger des familles dans de bonnes conditions de confort et de loyer. Toujours concernant les travaux, d'autres projets se réalisent, le regroupement des écoles qui garantira la sécurité et le confort des élèves, les travaux de la Halle Gourmande qui, à l'instar de notre marché, deviendra un passage incontournable une fois rénovée. Enfin, plusieurs études sont également en cours concernant les entrées de ville.

Vos élus, en mon nom, vous souhaitent un très bel été !

SOMMAIRE

EDITO P.2

VIE LOCALE P.3

- La Sioule en Fête !

- VidéoProtection, Installation du 2ème volet

DOSSIER P.4 & 5

HISTOIRE P.6 & 7

- Gilbert-Alexandre Carrelet

AGENDA P.7

PORTRAIT P.8



Dir.Publication : E.Ferrand

Redacteur en chef : Roger Volat

Realisation : TUKA

Photos : Service Communication



Service d'aide à domicile

depuis plus de 45 ans !

Intervention 7jours/7

pour tous les Saint-Pourçinois dépendants ou non

L'équipe d'assistant de vie à domicile intervient pour :

Aide à l'autonomie

(aide à la toilette, aide au lever, coucher)

Entretien du cadre de vie

(Entretien du logement, linge, et repassage)

Aide aux repas

(courses et préparation repas, aide à la prise de repas)

Accompagnement

(aide aux déplacements, activités...)



Droit au crédit d'impôt de 50% des sommes avancées
(valable également pour les personnes non imposables)

Grande réactivité et adaptabilité du service

Renseignements :

04 70 45 88 65

ccas@ville-saint-pourcain-sur-sioule.com

Mairie - 11 Place Maréchal Foch, Saint-Pourçain-sur-Sioule,

VIE LOCALE

LA SIOULE EN FÊTE ! DEMANDEZ LE PROGRAMME !

PROGRAMMATION

SAMEDI 1ER JUILLET

DIMANCHE 2 JUILLET

Animations :

- Aire de jeux gonflables (2€), paddles (3€) et canoes (5€)
- Parc acrobatique, tyroliennes, rosalias, karts, mini-golf au camping de la Ronde et au domaine des Perchés.
- Exposition par Synthèse Images
- Montgolfière et paramoteur avec Envol en Pays Saint-Pourcinois et Fly Challenger Paramoteur
- Buvettes et Snack toute la journée

Concours de Pétanque Loisirs

à 14h30 (5€ par doublette). Inscriptions sur place.

- Démonstration de navigation électrique et exposition de bateaux en bouteille par Auvergne Modélisme Naval de 14h à 18h.

Animations sportives par les associations locales :

- Tir à l'arc, volley-ball, swin-golf, disc-golf, badminton...
- Démonstrations activités dansées, majorettes...

BIKE & RUN

16h : 5 à 11 ans - 2,5km

16h45 : 12 à 15 ans - 4,5km

17h30 : family (un -16 ans dans l'équipe) - 2,5km

Inscriptions auprès de l'Office de Tourisme au 04 70 45 32

73, jusqu'au vendredi midi au plus tard = gratuit

Inscriptions sur place : 15min au plus tard avant le début de la course : 5€/équipe

Votre soirée festive :

- 20h : élection de Miss Saint-Pourçain
- Repas du soir : moules marinières, frites, fromage et dessert pour 16€ - Réservations auprès de l'Office de Tourisme au 04 70 45 32 73. Vente de vin sur place.
- 21h : concert du groupe Kyoto Rose (années 80 à aujourd'hui)

- Séance d'initiation, promenade et découverte à cheval et poney par les Ecuries du Ga.

Stand Team Carp & Friends :

brocante, salon de pêche, animations et buvette. Réservations au 06 27 67 71 60.

Animations sportives par les associations locales :

- Réveil musculaire, à 9h (45min)
- Balade à vélo, à 10h (10-20km)
- Balade pédestre, à 10h (6-10km)
- Tennis de table, 14h

Escape Game - La Roulotte à Enigmes

À partir de 14h, avec des équipes de 2 à 5 joueurs pour une durée de 25min. 5€/pers. Réservations par SMS : 06 67 11 99 55 puis sur place au chalet d'accueil.

Concours de Pétanque Loisirs

Ouvert à tous dès 14h30 (5€/doublette) - Inscriptions sur place

Concours et défilé de radeaux - 15h

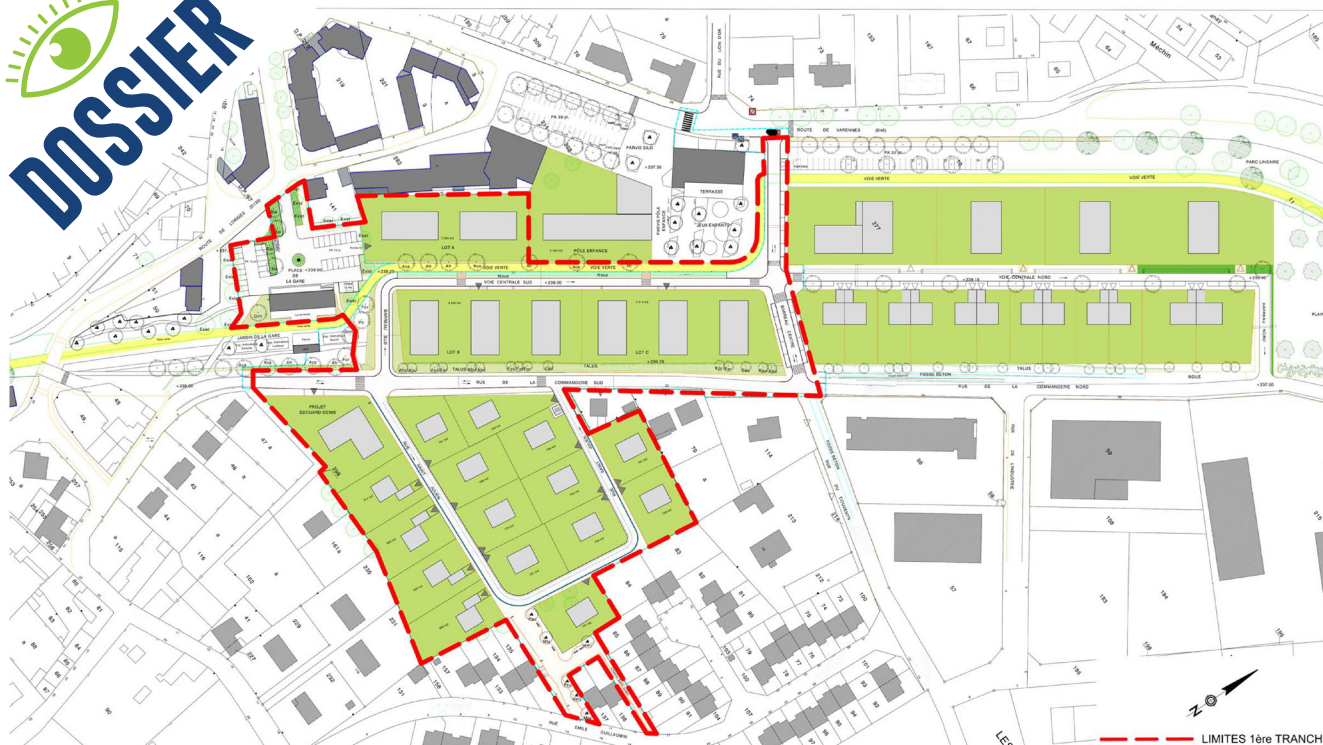
Inscriptions auprès de l'Office de Tourisme au 04 70 45 32 73



ÎLE DE LA RONDE ET LES CORDELIERS

VIDÉOPROTECTION, INSTALLATION DU 2ÈME VOLET

L'installation des caméras de vidéoprotection a permis la résolution de nombreuses affaires, certaines mineures relevant du quotidien, et d'autres beaucoup plus importantes d'ampleur nationale. Fort de cette efficacité, la municipalité souhaite renforcer son dispositif sur les zones stratégiques de la ville actuellement dépourvues. Ce 2ème volet prévoit ainsi l'installation d'au moins 17 caméras sur 17 sites afin de couvrir les axes les plus sensibles de la ville. Les points stratégiques sont le fruit d'une réflexion menée avec les forces de gendarmerie locales. Montant de l'opération 75 000€, subventionnée par la Région Aura et l'Etat. Le système sera opérationnel avant la fin de l'année 2023.



CRÉATION DE 200 LOGEMENTS EN ÉCO-AMÉNAGEMENT



La problématique du logement est un enjeu important sur notre commune dont la municipalité a souhaité s'emparer. La création de logements se fait en concertation avec les chefs d'entreprises saint-pourcinois, qui ont fait part aux élus de ce manque criant. L'offre actuelle ne permet pas de satisfaire les besoins d'embauche locale. Ainsi, la création de logements de tous types : pavillons, collectifs, mixité sociale, location, accession à la propriété, est fait pour permettre aux emplois actuels et futurs emplois d'habiter à Saint-Pourcin dans des conditions financières abordables et dans le confort.

La commune s'est fixée plusieurs objectifs qualitatifs à atteindre :

- Maintien ou accueil de jeunes couples (dynamisme local et pérennité des équipements)
- Favoriser le renouvellement régulier de la population (besoin de logements de taille plus réduite, et aussi en location)
- Favoriser le parcours résidentiel des plus jeunes (couples, familles,...)

- Favoriser le parcours résidentiel des moins jeunes (volonté de rester sur Saint-Pourcin et/ou de se rapprocher du centre-ville)
- Diversifier l'offre en logement pour répondre au plus grand nombre (petit collectif, intermédiaire, habitat multifamilial,...)
- Promouvoir l'habitat

Ce nouveau quartier s'appuiera également sur des invariants au sein de la programmation. Bien qu'il ne soit pas labellisé « écoquartier », un éco aménagement sera réalisé avec des espaces publics sobres et durables. Cet aménagement intégrera l'insertion de la future voie verte Gannat-Saint Loup. Également, le maintien du bâti existant comme le silo dont la municipalité réfléchit à la réhabilitation. Enfin, à moyen terme, l'école Camille Claudel sera relocalisée en « Pôle Enfance » comprenant école, garderie etc...

Un travail de concertation pour l'établissement d'un parti d'aménagement

Le travail réalisé en amont a été mené en coopération avec les habitants et professionnels à travers plusieurs rencontres. Pour définir et accompagner la réflexion d'aménagement de ce nouveau quartier la municipalité a souhaité s'entourer d'un bureau d'études d'assistance à maîtrise d'ouvrage et constituer un groupe ressource représentant la population.

Cette concertation s'est déroulée à travers un certain nombre de rendez-vous avec le groupe ressources et les habitants : dont 2 réunions publiques, 1 balade urbaine et 4 ateliers avec le groupe ressources spécialement constitué.

Une viabilisation en deux tranches :

Le projet comprend une viabilisation en deux tranches. La première tranche, celle qui nous intéresse particulièrement dans ce dossier, regroupe le terrain de la Saint-Julien, environ 50% de l'ex emprise SNCF, la place de la gare, et une partie de la rue de la commanderie.

Dans le détail, voici à quoi devrait ressembler le futur quartier :

- La viabilisation du terrain de la St Julien permet de desservir un grand lot de 2000 m² réservé à l'habitat groupé inclusif, et 15 lots d'accès à la propriété de surface moyenne de 770 m².
- Une voie en U à sens unique dessert l'ensemble des parcelles à partir de la rue de la commanderie.
- La viabilisation de la friche ouvre à la construction, 8 200 m² de terrain en partie Ouest pressentis pour l'implantation de petits collectifs R+2 offrant un potentiel de 60 à 70 logements.
- La desserte est assurée à partir de la route de Varennes et de la rue de la commanderie par des voies interdites à la circulation poids lourds.

• Place de la gare

Le monument central est conservé, le stationnement VL est réaménagé, des plantations viennent égayer et mettre en valeur le parvis du bâtiment.

• Rue de la commanderie

La section au droit des terrains viabilisés est réaménagée avec une chaussée neuve et un trottoir côté St Julien.

La deuxième tranche concerne le reliquat de surface côté Est de la friche ferrée, et la section de la rue de la commanderie limitrophe.

Elle offre à la construction 15 040 m² de terrain réservé à l'accès à la propriété et à la poursuite d'édification de petits collectifs.

Cette viabilisation est prévue suivant le développement des constructions de la première partie.

Réalisation de la première tranche

Les études sont terminées, les autorisations administratives et réglementaires en cours d'instruction, la consultation des entreprises est faite et la désignation interviendra en juin.

La réalisation qui est prévue sur un an devrait démarrer dès le mois d'octobre prochain.

>>>>> FOCUS

- Coût de la 1^{ère} tranche :

2,4M D'€

- **200**

Logements

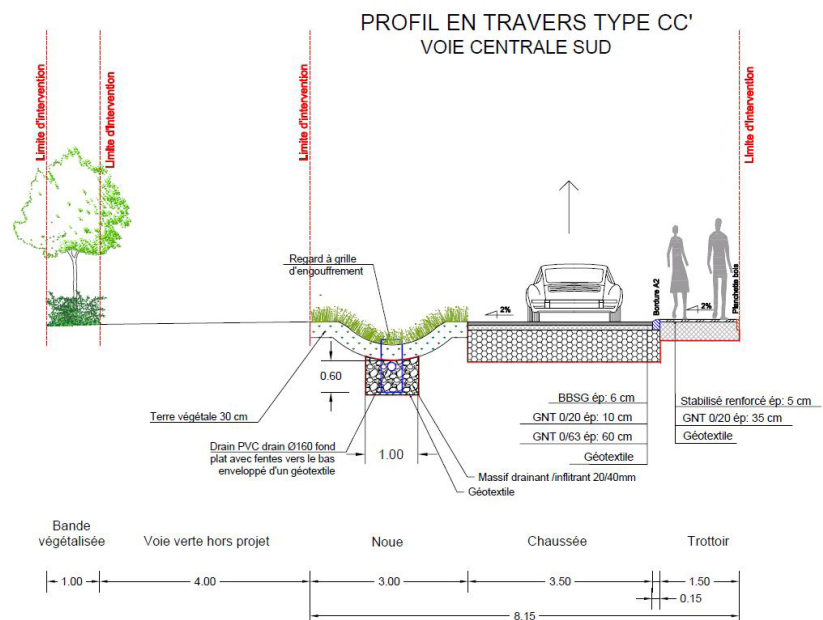
- Surface de l'opération globale :

5 HECTARES

- Subventions :

60 % soit 1,4M D'€
(État et département de l'Allier)

« C'est un moment important pour la commune car il s'agit de la naissance d'un nouveau quartier, signe d'un dynamisme économique fort. »
a déclaré Emmanuel Ferrand





LA RECETTE DE PLOP

La Gouère Bourbonnaise

INGRÉDIENTS

Une pâte brisée
700g de pommes de terre type charlotte (à chair ferme)
500g de faisselle de vache type (évittez de prendre un fromage battu)
20g de beurre
5cl de lait entier
2 gros œufs de 70 g
100g de sucre en poudre
25 pruneaux de calibre moyen
Sel et poivre

PRÉPARATION

1 - Pelez les pommes de terre et coupez-les en gros morceaux. Mettez-les ensuite à cuire dans de l'eau à peine tiède avec 5g de gros sel. Couvrez et laissez cuire environ 20 minutes. Egouttez et écrasez les pommes de terre au presse purée ou au moulin à légumes.

2- Ajoutez la faisselle égouttée à la purée avec le lait entier chaud ainsi que le beurre. Puis battez les deux œufs et le sel à l'aide d'une fourchette et incorporez-les au mélange. Finissez la préparation en ajoutant le sucre en poudre et le sel. Vous devez obtenir un mélange consistant.

3- Foncez un moule à tarte de 30 cm de diamètre avec une pâte brisée, piquez-la avec une fourchette et garnissez-la avec votre préparation. Répartissez les pruneaux dans la gouère et recouvrez-les légèrement.

4- Enfourez la gouère à 190°C (chaleur tournante) pendant environ 1 heure de cuisson jusqu'à ce que la gouère soit bien dorée et que la croûte se détache bien du bord du moule.



Crédit photo : unsplash.com

HISTOIRE



Portrait (d'Alexis Carrelet) exposé au musée de la gendarmerie de Melun (77).

GILBERT-ALEXANDRE CARRELET, SÉNATEUR SOUS L'EMPIRE.

Parmi les Saint-Pourcinois célèbres, il y en a un dont l'histoire mérite d'être racontée.

Gilbert Alexandre Carrelet est né le 14 septembre 1789 à Saint-Pourçain-Sur-Sioule. Son père va connaître une vie militaire très active ce qui va certainement pousser le jeune Alexandre à suivre son chemin. C'est donc tout naturellement que le jeune Alexandre va intégrer l'école spéciale impériale militaire (Saint-Cyr) où il sortira avec le grade de Sous-Lieutenant en 1808.

Sa carrière militaire démarre aussitôt, il est envoyé en Prusse, puis en Espagne où il fait les campagnes de 1809, 1810 et 1814. Affecté au 76^e régiment d'infanterie de ligne, il est blessé une première fois au combat en 1809 à Salamanque. Un an plus tard, il reçoit le grade de Lieutenant sur le champ de bataille à Ciudad Rodrigo, après avoir été grièvement blessé à la cuisse droite par un tir de Mousquet gros calibre (Biscaïen). Il fut mis en retraite en 1812 pour blessures graves, et peu de temps après placé dans la gendarmerie.

Promu Capitaine en 1822, il occupe les fonctions de trésorier de la 2^e Légion à Dijon. Par la suite, il est envoyé en Algérie en 1833 pour y organiser la Gendarmerie, trois ans après la

conquête de ce territoire par la France. De retour en 1835 il prend le commandement de la 8^e Légion de Gendarmerie (alors composée de l'Allier, du Cher, de la Nièvre et du Puy-de-Dôme) à Moulins jusqu'en 1839 avec le grade de colonel puis il est fait Général de Division en 1848 et commandeur de la Légion d'Honneur, à la tête de la 7^{ème} division militaire à Dijon.

Le 3 décembre 1851, au matin, il prend le commandement de la première division de l'armée de Paris qui occupe les Tuileries, le palais de l'Elysée et les places environnantes. Le lendemain ses 20 000 hommes sont impliqués dans la fusillade des Boulevards à Paris va faire de nombreux morts.

Personnalité méconnue localement, ce militaire de carrière a pourtant connu une vie remplie. Il finira sa vie en politique, puisqu'il devient sénateur le 2 décembre 1852. En 1873, il est placé en réserve à l'Etat Major de l'Armée.

C'est loin de son Bourbonnais natal qu'il décède le 22 mai 1874, à Ahuy (Côte-d'Or) à l'âge de 84 ans. En 2023, son tombeau est encore visible dans le cimetière communal presque 150 ans après.

AGENDA

JUILLET

- **Du 1er Juillet au 30 Septembre** : Estivales de la photo : « Paysans du monde, d'hier et d'aujourd'hui »
- **Samedi 1er et dimanche 2 juillet** : 3ème édition de La Sioule en Fête organisée par la municipalité et le Sporting Club Général
- **Du 7 au 23 juillet** : La Quinzaine de l'image, en salle Mirendense organisée par Synthèse Images
- **Samedi 8 juillet** : La Fête du chien à l'île de la Ronde
- **13 Juillet** : feux d'artifice à 23h au Stade la Moutte
- **13 au 15 juillet** : festival In-off à l'île de la ronde organisé par l'arche
- **Dimanche 16 juillet** : Brocante sur les cours, organisée par l'Union Commerciale

- **Dimanche 16 juillet** : Concert Musiques vivantes à l'église Sainte-Croix
- **Lundi 24 et mardi 25 juillet** : la course à pied la France en Courant
- **Samedi 29 juillet** : Pause fermière vers le kiosque

AOÛT

- **Dimanche 6 août** : Braderie d'été en centre-ville organisés par l'Union Commerciale
- **Mardi 1er au 19 août** : Tournoi de tennis organisé par le SPOT
- **Vendredi 11 au 20 août** : Festival viticole et Gourmand

- **Samedi 19 août** : Feu d'artifice à 23h au stade de la moutte.

SEPTEMBRE

- **Samedi 9 septembre** : Forum des associations : au lycée
- **Dimanche 24 septembre** : Vin Scène : arrivée à Saint-Pourçain à l'île de la ronde + Commémoration départementale des anciens d'AFN

EXPRESSION POLITIQUE

Liste « d'Union Républicaine Saint-Pourcinoise »

Désherbage ? Se réconcilier avec la nature

En 2017, le gouvernement a voté la fin du recours aux désherbants pour les espaces publics, cédant à la pression du lobbying écologiste. Désormais, nous parlons de préservation de la biodiversité, de fauchage raisonné et de passe de sécurité ceci afin de préserver l'environnement de manière discutable. A l'aube des beaux jours, la question du désherbage revient une fois de plus sur le devant de la scène. La position de la municipalité est très claire, même en désaccord elle se conforme à la loi et le désherbage sera raisonné, et donc très ponctuel. Le remplacement des méthodes, aujourd'hui décriées, aurait un coût. Pour la même quantité, les produits dits « biodégradables et sains » coutent 26 000€, ils étaient auparavant de 3500€. Parce que les budgets ne sont pas élastiques et que les moyens humains ne sont pas illimités et représenteraient plusieurs centaines de milliers d'Euros, la municipalité a donné pour consigne de ne pas systématiser le désherbage. Des méthodes peuvent nous aider à cibler des zones avec moins d'entretien (cimetière notamment), mais la mode et l'état d'esprit prônés, c'est celui de la faune et de la biodiversité. Dès lors, il est conseillé de se réconcilier avec la nature, et de permettre son développement en acceptant des espaces publics avec de l'herbe qui seront parfois moins agréables mais dont la pousse sera maîtrisée. Le désherbage tel que nous le connaissions est à son crépuscule. Plus vert c'est forcément plus cher et ce n'est pas à la portée de tous.

Liste « Ensemble pour Saint-Pourçain »

1- Le record est battu. Le maire de St-Pourçain est champion toutes catégories. Habituellement une réunion du conseil municipal, au pas de charge, dure entre 24 et 26 minutes. Le 25 avril il aura suffi de moins de 12 minutes, appel compris, pour épuiser l'ordre du jour. C'est simple : après des exposés sommaires, le maire ne répond à aucune question, sauf si elle est posée par écrit longtemps à l'avance, les délibérations sont votées sans débat, pas besoin de 49-3. De la majorité ou de l'opposition, les conseillers municipaux sont simplement ignorés.

2- Sur le projet de regroupement des écoles élémentaires sur le seul site de Berthelot, l'entêtement est de mise. Dès la rentrée prochaine toutes les classes seront empiéées en ce lieu unique moyennant un minimum de travaux de sécurité. Les travaux plus importants d'isolation et d'aménagement sont renvoyés à l'année suivante, pendant la scolarité. Il aurait pourtant été plus simple d'utiliser les deux sites un an de plus pour réaliser les travaux sans perturber la classe, puis installer les élèves et les enseignants en 2024 dans de bonnes conditions. Avec les mêmes économies d'énergie. Mais l'entêtement...

Liste « Le Nouveau Souffle »

« On devient responsable pour toujours de ce que l'on a approuvé » Antoine de Saint-Exupéry.



CONSEILLERS MUNICIPAUX JEUNES



Anouk et Dorian, conseillers municipaux jeunes.

Bonjour, à vous deux, tout d'abord présentez-vous à nos lecteurs, qui êtes-vous ?

DORIAN : Je m'appelle Dorian Guillaumin, j'ai 10 ans et je suis en classe de CM2 à l'école Michelet-Berthelot.

ANOUK : Je m'appelle Anouk Bernet, j'ai 10 ans, je suis en CM2 aussi, dans une autre classe à Michelet-Berthelot.

Pourquoi vous êtes-vous engagés et comment avez-vous été élus ?

D : En 2021, la ville a souhaité mettre en place un Conseil Municipal des Jeunes. Au départ, on ne savait pas ce que c'était. On en a parlé avec la maîtresse et les élèves les plus motivés ont fait une campagne, avec des affiches et des présentations, un peu comme pour les délégués. J'étais motivé à donner des idées pour le collectif. Ensuite, les élèves ont voté avec un bulletin de vote et celui ou celle qui obtenait le plus de voix était élu, c'était notre cas.

A quoi sert le Conseil Municipal des Enfants selon vous ?

A : Cela sert à améliorer la ville, à partager nos idées pour tenter de l'améliorer. En tant qu'enfant on a des idées auxquelles les adultes ne pensent pas forcément et c'est ça qui fait notre force. Ça nous rend fiers quand une de nos idées est réalisée avec nos camarades, on se dit qu'on a fait avancer les choses.

Quels projets ont été réalisés depuis 2 ans et la création du Conseil Municipal des Enfants ?

A : On a fait plusieurs choses, on nous a demandé à tous au moment où la ville voulait faire des économies d'énergie, ce qu'on pouvait faire pour améliorer ce point. On a organisé aussi plusieurs sorties dans la ville pour y réfléchir sur le terrain. Récemment nous avons organisé un petit-déjeuner et une visite du restaurant scolaire avec les familles pour leur faire découvrir ce lieu.

D : On a aussi organisé une exposition début juin sur toutes nos actions depuis la création du CME, avec une visite à la maison de retraite. C'était important pour nous d'aller à la rencontre des aînés et leur tenir compagnie. On a fait aussi plusieurs ateliers avec les gendarmes sur toutes les formes de harcèlement. Et aussi, de la représentation au monument aux morts lors des cérémonies.

Avez-vous rencontré des difficultés à être conseiller municipal ? Au contraire, est-ce que c'est quelque chose que vous conseilleriez à vos camarades qui hésitent peut-être à le devenir ?

D : Nous n'avons pas connu de difficulté, parfois c'est dommage de ne pas retenir toutes les idées. En CE2 quand nous avons commencé, c'était parfois compliqué d'exprimer notre avis, car on est jeune et on est souvent timide.

A : Oui au début nous sommes timides mais avec le temps ça s'améliore. Maintenant, on trouve ça dommage de ne pas pouvoir continuer à faire le conseiller municipal jeunes au collège. C'est le moment, où on peut le plus s'exprimer et débattre des idées avec les autres.



VILLE DE
SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE

ACCUEIL MAIRIE

Du mardi au vendredi :

8h30 - 12h00

et 14h30 - 17h30

Samedi : 8h30 - 12h00

Téléphone : 04 70 45 35 27